

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 24/06/2022, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

<u>OBJET DE LA DELIBERATION</u>		
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2021		
<u>Date d'affichage de la convocation</u> 24/06/2022	<u>Date d'affichage de la délibération</u> 07/07/2022	<u>Secrétaire de séance</u> AUFRECHTER Fabien

Etaients présents : 111

AIT Eddie, ALAVI Laurence, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DAZELLE François, DE LAURENS Benoît, DELRIEU Christophe, DE PORTES Sophie, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, JAUNET Suzanne, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MARTIN Nathalie, MARTINEZ Didier, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s) : 25

AOUN Cédric a donné pouvoir à VOILLOT Bérengère
BEGUIN Gérard a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse
BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami
BOUDET Maurice a donné pouvoir à LECOLE Gilles
DANFAKHA Papa-Waly a donné pouvoir à GIRAUD Lionel
DAUGE Patrick a donné pouvoir à JOSSEAUME Dominique
DEBRAY-GYRARD Annie a donné pouvoir à TANGUY Jacques
DEBUISSER Michèle a donné pouvoir à CONTE Karine
DIOP Dieynaba a donné pouvoir à KOENIG-FILISIKA Honorine
DOS SANTOS Sandrine a donné pouvoir à CONTE Karine
GRIMAUD Lydie a donné pouvoir à MEUNIER Patrick
GUIDECOQ Christine a donné pouvoir à CALLONNEC Gaël
HONORE Marc a donné pouvoir à DAZELLE François
HOULLIER Véronique a donné pouvoir à LAIGNEAU Jean-Pierre
JEANNE Stéphane a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc
JOREL Thierry a donné pouvoir à MARTINEZ Didier
LEBOUC Michel a donné pouvoir à NEDJAR Djamel
MACKOWIAK Ghyslaine a donné pouvoir à BOURE Denis
MARTINEZ Paul a donné pouvoir à MAUREY Daniel

MERY Françoise-Guylaine a donné pouvoir à BARRON Philippe
MERY Philippe a donné pouvoir à OLIVIER Sabine
MULLER Guy a donné pouvoir à PERRON Yann
NICOT Jean-Jacques a donné pouvoir à MONNIER Georges
PRIMAS Sophie a donné pouvoir à LECOLE Gilles
RIOU Hervé a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric
Absent(s) non représenté(s) : 3

CHARBIT Jean-Christophe, FAVROU Paulette, QUIGNARD Martine

Absent(s) non excusé(s) : 4

ANCELOT Serge, BRUSSEAU Pascal, OLIVE Karl, SAINZ Luis

124 POUR :

AIT Eddie, ALAVI Laurence, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOUDET Maurice, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BRÉARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE LAURENS Benoît, DELRIEU Christophe, DE PORTES Sophie, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LÉBOUC Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIÈRE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MARTINEZ Didier, MARTINEZ Paul, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TURPIN Dominique, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

3 CONTRE :

CALLONNEC Gaël, GUIDECOQ Christine, MARTIN Nathalie

5 ABSTENTION :

BERMANN Clara, BORDG Michaël, NAUTH Cyril, REYNAUD-LEGER Jocelyne, VIREY Louis-Armand

6 NE PREND PAS PART :

CHARBIT Jean-Christophe, COGNET Raphaël, EL ASRI Sabah, MOREAU Jean-Marie, PLACET Evelyne, PRELOT Charles

EXPOSÉ

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif pour les différents budgets.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote, qui suit la clôture de l'exercice.

Pour chaque budget, le compte administratif doit coïncider avec le compte de gestion établi par le comptable public.

La note de présentation annexée à la présente délibération détaille le compte administratif 2021 de l'ensemble des budgets de la Communauté urbaine.

S'agit du budget annexe assainissement, le compte administratif 2021 se résume de la manière suivante :

Section d'exploitation

	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	31 628 754,83 €	34 767 231,25 €
Résultat reporté	- €	18 125 169,54 €
Transferts de résultats	- €	- €
Total des réalisations	31 628 754,83 €	52 892 400,79 €
Résultat disponible avant affectation	+21 263 645,96 €	

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	19 012 624,50 €	22 088 204,15 €
Résultat reporté	- €	8 296 539,58 €
Transferts de résultats	- €	- €
Total des réalisations	19 012 624,50 €	30 384 743,73 €
Résultat	+ 11 372 119,23€	
Restes à réaliser	3 792 228,77 €	1 953 988,28 €
Résultat corrigé des restes à réaliser	+ 9 533 878,74 €	

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver le compte administratif 2021 du budget annexe assainissement ci-annexé.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

CC_2022-06-30_10

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1612-12,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délibération n°CC_2021-04-15_08 du Conseil communautaire du 15 avril 2021 relative au vote du budget primitif 2021 – budget annexe assainissement,

VU la délibération n°CC_2021-10-14_03 du Conseil communautaire du 14 octobre 2021 relative au vote de la décision modificative numéro 1 exercice 2021 - budget annexe assainissement,

VU le compte de gestion établi par le comptable public du service de gestion comptable de Mantes-la-Jolie au titre de l'exercice 2021 pour le budget annexe assainissement,

VU le rapport de présentation du compte administratif 2021,

VU l'avis favorable émis par la Commission 1 - Affaires générales le 21 juin 2022

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le compte administratif 2021 du budget annexe assainissement comme suit :

Section d'exploitation

	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	31 628 754,83 €	34 767 231,25 €
Résultat reporté	- €	18 125 169,54 €
Transferts de résultats	- €	- €
Total des réalisations	31 628 754,83 €	52 892 400,79 €
Résultat disponible avant affectation	+21 263 645,96 €	

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	19 012 624,50 €	22 088 204,15 €
Résultat reporté	- €	8 296 539,58 €
Transferts de résultats	- €	- €
Total des réalisations	19 012 624,50 €	30 384 743,73 €
Résultat	+ 11 372 119,23€	
Restes à réaliser	3 792 228,77 €	1 953 988,28 €
Résultat corrigé des restes à réaliser	+ 9 533 878,74 €	

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : **07 JUIL. 2022**
Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le **07 JUIL. 2022**
Exécutoire le : **07 JUIL. 2022**

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

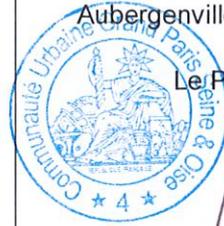
Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME

Aubergenville, le 30 juin 2022



Le Président,

ZAMMIT-POPESCU Cécile